

# Communications des sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Assemblée des Délégués et Assemblée générale à Berthoud

les 3 et 4 juillet 1920

## Ordre du jour:

- |  |  |
|--|--|
| 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale.    | 9. Candidats.  |
| 2. Rapport annuel.                                     | 10. Commission fédérale des Beaux-Arts.              |
| 3. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués.          | 11. Caisse de secours (assurance en cas de maladie). |
| 4. Rapport des comptes et rapport des réviseurs.       | 12. Rapport de la Commission Jeanneret.              |
| 5. Nomination de deux réviseurs et de deux suppléants. | 13. Expositions à l'étranger.                        |
| 6. Cotisation annuelle.                                | 14. Droit de reproduction etc. (Section de Berne).   |
| 7. Budget.   | 15. Divers.  |
| 8. Nominations statutaires.                            | NB. Voir le programme détaillé au prochain numéro.   |

## Avis.

Le nouveau secrétaire soussigné, successeur de M. le Dr. Keiser démissionnaire, assume avec le présent numéro la rédaction de l'Art Suisse et le Secrétariat central et prie les membres de la Société de bien vouloir lui adresser désormais toutes les communications concernant le journal, les changements d'adresses et les affaires du secrétariat. Clôture de la rédaction: le 20 du mois précédent.

**R. W. Huber, Zeltweg 9, Zurich.**

## COMMUNICATIONS DES SECTIONS

**Section de Paris.** *Galerie Manoury*: 4<sup>ème</sup> Exposition de l'Association des Artistes Suisses à Paris. — *Galerie Devambez*: Exposition Régnault Sarasin.

La section de Paris a ouvert le 17 avril son exposition annuelle qui s'annonce comme un grand succès avec les artistes suisses de Paris à la Galerie Manoury. Le jour du vernissage une nombreuse foule se pressait dans la salle coquettement ammenagée et admirait les nombreux envois de nos artistes suisses.

On remarquait tout spécialement un buste par Reymond de Broutelles, des marbres de Biberstein et Sandoz, et des bois sculptés par Bucher et Waldmann.

Parmi les nombreux peintres nous relevons les noms d'Alder qui nous montre des paysages ensolleillés, Bolliger des chevaux, Kaelin des vues de Paris et de Bretagne, Koelliker de petits tableaux vibrants de lumière et couleurs et Sarasin quelques paysages des Grisons et des bouquets de fleurs.

Comme toutes les galeries sont actuellement hors de prix, cette exposition se tient dans un cadre plus restreint que la précédente, mais l'ensemble n'en a que gagné, comme chaque artiste n'y a envoyé que de ses meilleures œuvres.

*Sarasin.*

**Section Vaudoise.** La vie dans la section vaudoise est toujours très calme, une bonne amitié continue à régner parmi ses membres. Nous avons inauguré en automne un nouveau local à la rue de la Barre, derrière le Château de Lausanne. C'est une petite maison sous de beaux arbres, et qui réunit tous les samedis à 5 heures des amateurs de bon café. Les membres des autres sections en passage à Lausanne y sont cordialement invités.

*Albert Diserens.*

### Caisse de secours pour artistes suisses.

Dans le 6<sup>e</sup> Rapport de gestion pour l'année 1919 nous lisons:

A la demande du Comité on a décidé à titre d'essai que la Caisse de secours se chargerait de l'assurance en cas de maladie de la façon suivante: sans nouveaux versements elle paierait 5 frs. par jour à partir du neuvième jour de maladie pour 100 jours de maladie au plus. Tous les artistes qui sont membres d'une section quelconque de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses ou d'une Société artistique affiliée à la Société suisse des Beaux-Arts auront droit à être secouru par la Caisse d'assurance. Plus tard, après expérience faite, on décidera si et sous quelle forme cette organisation provisoire pourra devenir définitive.

Le Comité a accordé pendant l'année courante des secours pour la somme de 8176 frs. à des ressortissants des cantons d'Argovie, Berne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Tessin et Zurich. En outre il a payé 425 frs. pour des cas de maladie.

Cette année encore la caisse a pu enrégistrer avec reconnaissance des dons faits par des amis dévoués des Arts et des Artistes. Ces dix dons montent à la somme élevée de 27 761 frs. En outre on a remis à la Caisse de secours les 420 lots tombant sur des billets non vendus lors de la loterie